

APTITUDE MÉDICALE :

Date de la visite médicale	Signature du médecin du travail

À noter : Cette autorisation de conduite n'est plus valable si la visite médicale périodique n'est pas réalisée.

Document proposé par :



MSA Marne Ardennes Meuse

24, bd Roederer - 51077 Reims Cedex

0810 51 04 03 (n° azur prix appel local)

Site internet : www.msa085155.fr

msa.accueil@msa08-51-55.msa.fr

santé - sécurité au travail
> CONDUITE D'ENGINS

AUTORISATION DE CONDUITE DES ÉQUIPEMENTS DE TRAVAIL MOBILES AUTOMOTEURS ET ÉQUIPEMENTS DE LEVAGE DE CHARGES OU DE PERSONNES

Code du travail - R4323-56

ENTREPRISE

Raison sociale : _____

Nom du représentant : _____

Adresse : _____

Signature du chef d'établissement :

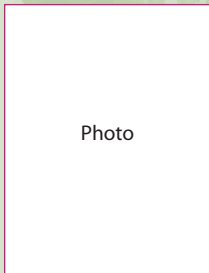
TITULAIRE

Nom : _____

Prénom : _____

Né(e) le : _____

Poste : _____



Désignation de l'équipement	Évaluation des connaissances et du savoir-faire (formation interne, CACES, ...), le :	Instructions relatives au(x) site(s), le :	Autorisation de conduite délivrée le
Chariot élévateur			
Grue auxiliaire			
Mini-pelle, mini-chargeuse			
Télescopique			
Pelle			
Chargeuse			
Nacelle élévatrice de personnel			
Pont roulant, portique			
Grue mobile			
Plateforme élévatrice mobile de personnel			